

**PROCES VERBAL  
2026-01-01**

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 28 JANVIER 2026**

**Nombre de conseillers en exercice : onze**

**Présents :** M. S. CLEMENT, M. B. CUADRADO, M. J. LAURENT,  
M. F LEVEQUE, M. J.C. NAUDON, Mme N. TRAPATEAU, M. F.X. TRIJEAUD,  
Mme P. LEROUX,

**Absentes excusées :** Mme M. LAFARGE, Mme B. TRAPATEAU, M. J.C. VALLADON

**Pouvoir :** M. J.C. VALLADON donne pouvoir à M. J.C. NAUDON

**Secrétaire de séance :** M. S. CLEMENT

**Ajout à l'ordre du jour :** 6. Numérotation de la parcelle 1022

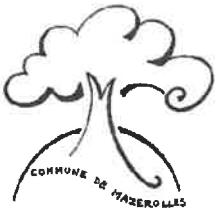
**Début de séance :** 20h10

**A l'unanimité des membres présents, l'ajout à l'ordre du jour a été accepté.**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Election du/de la secrétaire de séance
2. Approbation du P.V. du conseil municipal du 10/12/2025
3. Demandes de subventions
4. Sécurisation de la voie communale dite « petite rue »
5. Poste secrétaire de mairie

Questions diverses



### **1. ELECTION DU/DE LA SECRETAIRE DE SEANCE**

A l'unanimité des membres présents, Mr Serge CLEMENT est désigné comme secrétaire de séance.

### **2. PROCES-VERBAL SEANCE DU 10/12/2025**

A l'unanimité des membres présents, le procès-verbal est approuvé.

### **3. DEMANDE DE SUBVENTIONS**

La mairie a reçu des courriers de demande de subventions de la part de l'association Gym Douce et Body Fight Music :

- Le conseil municipal propose 300€ pour la gym douce
- Le conseil municipal propose 300€ pour Body Fight Music

**Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **4. SECURISATION DE LA VOIE COMMUNALE DITE « PETITE RUE »**

La sécurisation de la voie peut se faire grâce à des panneaux de signalisation supplémentaires notamment un sens interdit à la hauteur de la deuxième entrée de chez Mr et Mme JOSLET et une limitation de tonnage à l'intersection avec la D13, à voir avec l'ADA de Chabanais.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **5. POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE**

La candidate retenue Isabelle GRAND-DESCHAMPS aurait droit à un CDD de 3 ans. Le choix du premier contrat de travail sera d'un an avec une période d'essai d'un mois et d'un temps de travail de 20h hebdomadaires. Le contrat débutera le 2/02/2026.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents.**



## **AJOUT A L'ORDRE DU JOUR**

### **6. NUMEROTATION DE LA PARCELLE 1022**

Madame FALLAT a acheté la parcelle 1022 au Mas afin d'y construire une habitation. L'adresse proposée serait 1 passage Champêtre.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- **fin de contrat Mme ZOGATA :** Le contrat de Nathalie ZOGATA se termine le 15/01/2026.
  
- **Nombre d'habitants :** L'INSEE annonce un comptage final de 317 habitants.
  
- **Licence IV :** La licence IV est viable pour 5 ans. La location de notre licence IV s'est terminée le 31/12/2025. Nous relançons une procédure pour la ramener à Mazerolles.
  
- **Eglise :** Les dons pour l'église sont de 17 555 € au 31/12/2025. Une étude des devis est à réaliser et le plan de financement sera à revoir en conséquence.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mercredi 25 février 2026.

Fin de conseil à 21h30.

Le secrétaire de séance  
Serge CLEMENT

Le Maire  
Jean Christophe NAUDON

